

Les victimes d'escroqueries bancaires

Le nombre de ménages victimes d'escroqueries bancaires, c'est-à-dire de retraits d'argent frauduleux sur un compte bancaire¹, notamment par l'usage d'informations confidentielles sur le compte obtenues à l'insu des victimes², est en hausse régulière depuis 2010, passant de 500 500 en 2010 (1,8 % des ménages) à plus de 840 000 en 2013 (3 % des ménages).

Sur la période 2010-2013, en moyenne, 70 % des ménages sont victimes d'une seule escroquerie bancaire durant l'année et 20 % en subissent plusieurs en série.

Majoritairement, les victimes ne connaissent pas le procédé employé par les auteurs de l'infraction pour obtenir les informations confidentielles de leur compte bancaire. Lorsqu'elles le connaissent, le premier procédé cité est la captation des données lors d'un achat ou d'une réservation sur internet.

Les achats réglés par carte bancaire dans un commerce en ligne représentent la moitié des opérations à l'occasion desquelles les escroqueries bancaires sont effectuées.

Les ménages victimes des escroqueries bancaires sont plutôt urbains, jeunes et diplômés. Ce profil est susceptible d'être influencé par le poids des acheteurs en ligne parmi les victimes d'escroqueries bancaires.

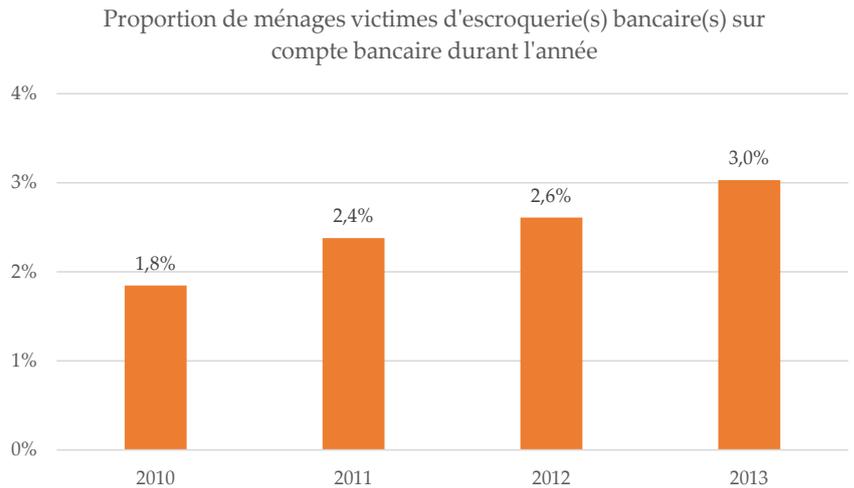
Dans quatre cas sur dix, les ménages victimes d'une escroquerie bancaire portent plainte, et dans un cas sur dix ils font un signalement sur un registre de main courante. Depuis août 2011 et les directives de politique pénale du Ministère de la Justice sur les escroqueries économiques et financières, le remboursement par les banques des personnes victimes d'escroqueries bancaires n'est plus lié au dépôt de plainte.

Sur dix ménages victimes, huit ont été remboursés par leur banque entre 2010 et 2013. La raison principale de non remboursement par la banque est que le ménage victime n'en a pas fait la demande.

¹ 99 % des ménages ordinaires de France métropolitaine détiennent un compte bancaire sur la période étudiée 2010-2013.

² Sont exclus les litiges avec des créanciers, les escroqueries bancaires résultant d'un vol de chèque ou de carte bancaire, les escroqueries bancaires résultant d'une carte oubliée dans un distributeur, les cas d'extorsion de données confidentielles par la violence ou la menace.

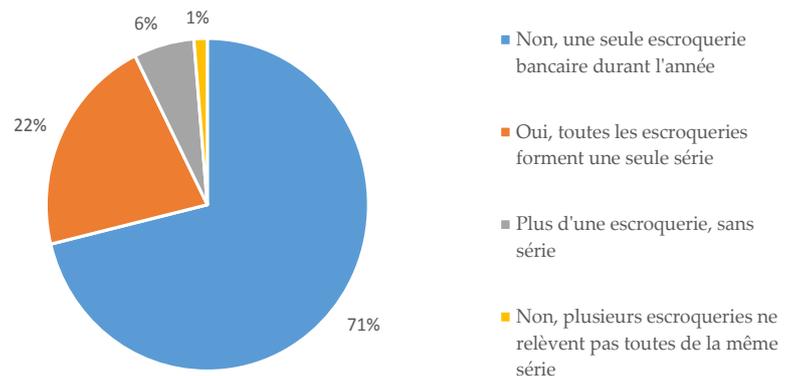
La proportion de ménages victimes d'escroqueries bancaires en hausse régulière depuis 2010.



Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.
Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

Sept ménages victimes sur dix ont subi une seule escroquerie bancaire durant l'année, et plus d'un sur cinq une série d'escroqueries bancaires, c'est-à-dire un même type d'opérations bancaires, ou des opérations bancaires concentrées dans le temps ou consécutives à la même perte d'informations confidentielles.

La dernière escroquerie bancaire forme-t-elle une série avec les autres escroqueries bancaires déclarées ?



Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.
Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

Majoritairement, les ménages n'ont pas connaissance du procédé de captation de leurs informations confidentielles (numéro de carte bancaire, code secret, etc.) par les auteurs de la fraude.

Lorsqu'ils le connaissent, le premier procédé cité est la captation des données lors d'un achat ou d'une réservation sur internet.

Procédé de captation des informations confidentielles (numéro de carte bancaire, code secret, etc.) par les auteurs de la fraude	Moyenne annuelle 2010-2013	
	Nombre	Proportion (%)
Lors d'un achat ou d'une réservation sur internet	110 000	16 %
Lors d'un achat dans un commerce traditionnel	50 000	7 %
Lors d'un retrait dans un distributeur automatique de billet	39 000	6 %
Par imitation d'un courrier électronique de la banque ou d'une administration (phishing) ou par appel téléphonique	25 000	4 %
Auprès de l'établissement bancaire (piratage du fichier clients)	15 000	2 %
Autres	83 000	12 %
Ne sait pas	355 000	53 %
Ensemble	677 000	100 %

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.
Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

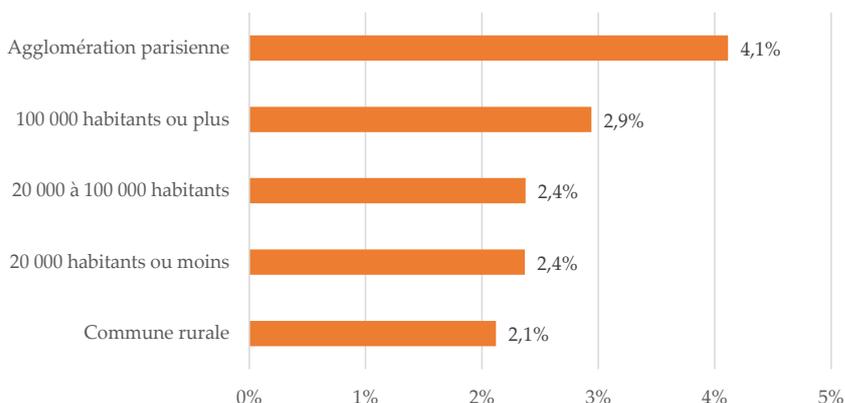
La moitié des escroqueries bancaires consiste en un règlement frauduleux par carte bancaire sur un site de commerce en ligne.

Forme d'opération bancaire utilisée pour la fraude	Moyenne annuelle 2010-2013	
	Nombre	Pourcentage
Règlement d'un achat par carte bancaire sur un site de commerce en ligne	337 000	50 %
Règlement d'un achat par carte bancaire dans un commerce traditionnel	70 000	10 %
Retrait à un distributeur automatique de billets	83 000	12 %
Virement	52 000	8 %
Autres	118 000	18 %
Ne sait pas	17 000	2 %
Ensemble	677 000	100 %

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.
Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

La proportion de ménages victimes augmente avec la taille de l'unité urbaine.

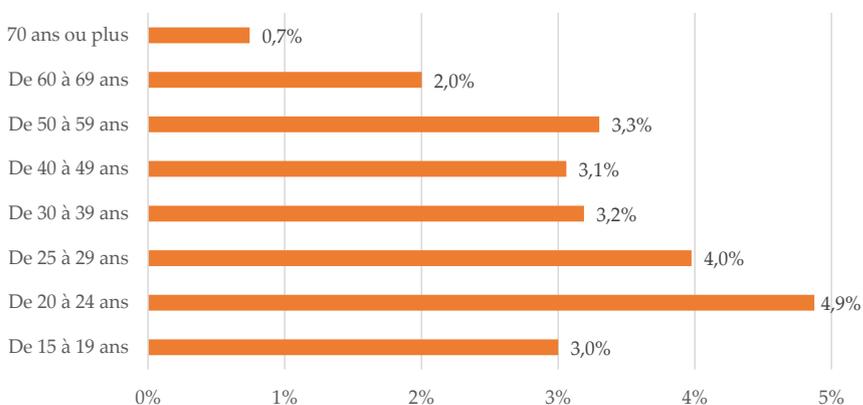
Proportion de ménages victimes d'escroqueries bancaires selon la taille de l'unité urbaine, moyenne annuelle 2010-2013



Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.
Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

Les ménages jeunes sont plus exposés aux escroqueries bancaires : la proportion des ménages victimes d'escroqueries bancaires âgés de moins de 30 ans s'établit à 4,2 % sur la période considérée et celle des plus de 50 ans est deux fois moindre.

Proportion de ménages victimes d'escroqueries bancaires selon l'âge (*), moyenne annuelle 2010-2013



Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.
Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.
* L'âge pris en compte est celui de la personne de référence du ménage.

L'exposition aux escroqueries bancaires tend cependant à s'étendre progressivement aux personnes plus âgées.

Ce phénomène pourrait s'expliquer en partie par la généralisation des achats en ligne, y compris parmi cette catégorie de population.

Proportion de ménages victimes d'escroqueries bancaires parmi les plus de 50 ans

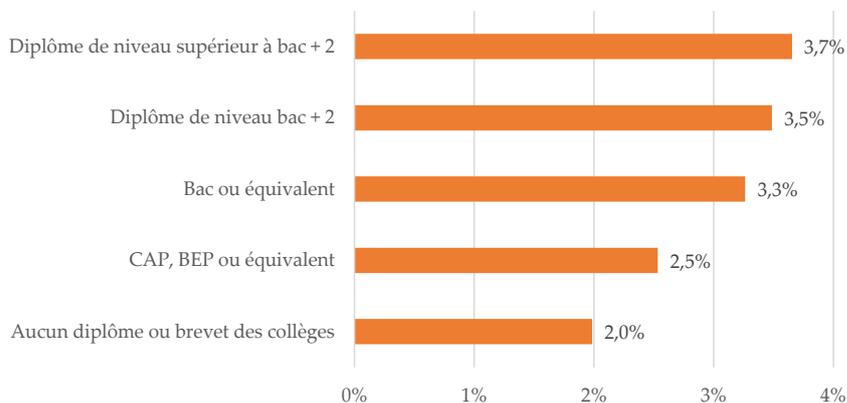
	Moyenne annuelle 2010-2011	Moyenne annuelle 2012-2013
De 50 à 59 ans	2,9 %	3,7 %
60 ans ou plus	1,0 %	1,7 %

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.

Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

Un ménage diplômé est davantage exposé aux escroqueries bancaires.

Proportion de ménages victimes d'escroqueries bancaires selon le diplôme (*), moyenne annuelle 2010-2013



Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.

Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

* Le diplôme pris en compte est celui de la personne de référence du ménage.

La moitié des ménages victimes d'escroqueries bancaires se déplace dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

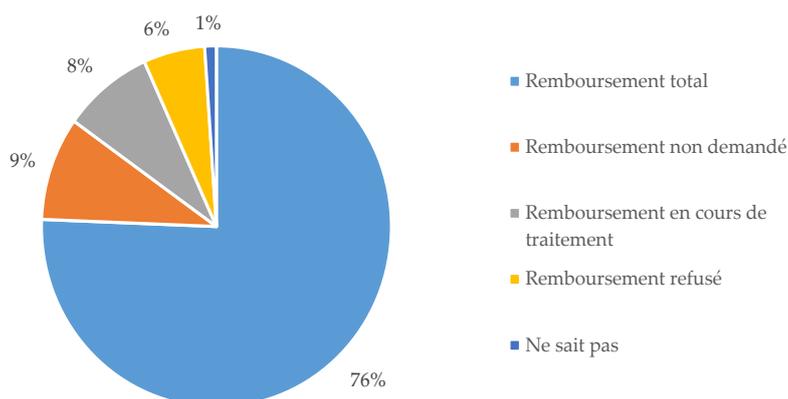
	Moyenne annuelle 2010-2013
Ensemble des ménages victimes	677 000
Taux de plainte	39 %
Taux de signalement au registre de main courante	10 %
Taux de désistement sur place	2 %
Proportion de victimes qui se sont déplacées en commissariat ou en brigade	51 %

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.

Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

Remboursement ou pas des escroqueries bancaires

Trois quarts des escroqueries bancaires ont été remboursées totalement. Pour 8 % d'entre elles le remboursement est en cours, pour 9 % le remboursement n'a pas été demandé et enfin pour 6 % le remboursement a été refusé.



Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.
Source : enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité », Insee-ONDRP.

Pour en savoir plus :

- *Glossaire*, www.interieur.gouv.fr/Interstats/Methode/Glossaire ;
- Jorick Guillaneuf, *Les débits frauduleux sur compte bancaire déclarés par les ménages au cours des enquêtes « Cadre de vie et sécurité »*, Repères n°20 - Janvier 2013, Observatoire Nationale de la Délinquance et des Réponses Pénales, INHESJ/ONDRP ;
- Marie Clais, *Les débits frauduleux sur compte bancaire. Résultats basés sur les déclarations des ménages au cours des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2011 à 2014*, Repères n°30 - septembre 2015, Observatoire Nationale de la Délinquance et des Réponses Pénales, INHESJ/ONDRP ;
- Vincent Gombault et Xavier Reif, *En 2012, plus d'une personne sur deux a acheté sur Internet*, Insee Première n°1453 - Juin 2013, Institut National de La Statistique et des Etudes Economiques, Insee ;
- Élodie Kranklader, *Où fait-on ses courses ? Les achats en ligne progressent, excepté pour l'alimentation*, Insee Première n°1526 - Décembre 2014, Institut National de La Statistique et des Etudes Economiques, Insee.



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directeur de la publication : François Clanché

Rédacteur en chef : Laure Turner

Auteur : Dominique Baux

Conception graphique : Marc Grenon-Mur

Visitez notre site internet

www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats